



COMITÉ DE CÔTE-D'OR DE PÉTANQUE ET DE JEU PROVENÇAL

Agréé par le Ministère de la Jeunesse des Sports et des Loisirs

REUNION COMMISSION SPORTIVE DU 19 FEVRIER 2015

Etaient présents : Daniel HENRY, Philippe BOTTARD, Pierre DESROCHES, André KONIESCNY, Yves DELCAMBRE, Eric PRUGNIAUX, Séverine PLASTRE, Brigitte MAILLARD, Pierrette LAURIN, Michel FILAINE

Excusée : Martine PLAUT

SEANCE OUVERTE A 18H30

TIRAGE COUPE DE FRANCE 2015/ 2016

- A NOLAY contre LONGVIC
- B DRAPEAU contre ASPTT
- C MIREBEAU contre FONTAINE LES DIJON
- D COCHONNET DU LAC contre PETANQUE DES LOUPS
- E NEUILLY contre PCSN
- F SANTENAY contre BELLENEUVE
- G AUXONNE contre PONTAILLER
- H COMBLANCHIEN contre PETANQUES DE NUITS
- I SAINT REMY contre VIOLETTE DE BEAUNE
- J GENLIS contre SEMUR EN AUXOIS
- K QUETIGNY contre MARSANNAY LA COTE
- L USCVL contre GEVREY CHAMBERTIN
- M LONGCHAMP contre CHENOVE

1^{er} tour : date butoir le 25 mai 2015

2^{ème} tour : date butoir le 28 juin 2015

3^{ème} tour : date butoir le 26 juillet 2015

CDC FEMININ

Formule idem 2014. Tir idem CNCF (uniformisation du règlement).

19 équipes engagées.

1^{ère} Division : Une poule de 6 équipes

2^{ème} Division : Deux poules de 6 et 7 équipes

CDC MASCULIN

Formule idem 2014.

79 équipes engagées

1ère Division : 2 poules de 8 équipes

2^{ème} Division : 2 poules de 8 équipes

3^{ème} Division : 6 poules : 5 poules de 8 équipes et une poule de 7 équipes

En 2016 création d'une 4^{ème} division. Les présidents des clubs seront informés par le Comité que les équipes engagées en 3^{ème} division seront soumises à une rétrogradation en fonction de leur classement dans leur poule respective.

CDC VETERAN

Pour information : Saône et Loire et Côte d'or (puisque Yonne et Nièvre n'organisent pas de championnat des clubs vétérans) se sont amicalement et sportivement rencontrés pour sacrer le champion de Bourgogne 2015. Le club du Drapeau est sacré CHAMPION. Formule reconduite en 2015.

29 équipes sont engagées dans le CDC Vét. 2015. 2 divisions sont constituées :

1^{ère} Division : 2 poules de 8 équipes

2^{ème} Division : 2 poules de 7 et 6 équipes

Phases finales les 12 et 13 novembre 2015 après midi.

RESTAURATION SUR LES CHAMPIONNATS DES CLUBS

La Ligue de Bourgogne préconise (recommande)aux clubs organisateurs de journées de championnats des clubs une tarification des prix de repas à 13 euros.

QUALIFICATION TIR

La qualification tir se fera sur une journée.

QUESTIONS DIVERSES

La commission sportive demande au Comité de Côte d'Or d'être vigilant sur le respect du cahier des charges par les clubs organisateurs de journées de championnats.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h30

Le Secrétaire

Michel FILAINE

Le président



Daniel HENRY